

CONDAMNÉ À MORT.

L'allocution du juge aux jurés a duré deux heures, au procès de Timothy Milloy, accusé du meurtre de M. W. Nesbitt, son ancien maître.

Le jury se retira pour délibérer, et cinq minutes après, il rendait un verdict de culpabilité contre l'accusé.

Celui-ci, qui avait été calme durant tout le procès, devint très nerveux lorsqu'on lui demanda s'il avait quelque chose à dire pour empêcher que la sentence de mort fut prononcée contre lui.

Il essaya vainement de parler pendant près d'une minute, et finalement, il balbutia ces paroles : " Je me recommande à la clémence de la Cour."

Le juge Ramsay prononça immédiatement la sentence de mort.

Il dépeignit au meurtrier toute l'horreur de son crime. Vous avez tué, dit-il, sans provocation aucune, un jeune homme à la fleur de l'âge et exposé sa famille aux misères de la vie. Vous devez répondre de votre vie pour ce forfait. Je vous souhaite de faire votre paix avec Dieu, d'ici au temps de votre exécution, le 16 d'avril prochain.

Milloy a été immédiatement transféré à la prison.